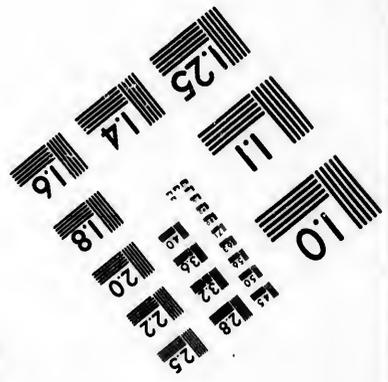
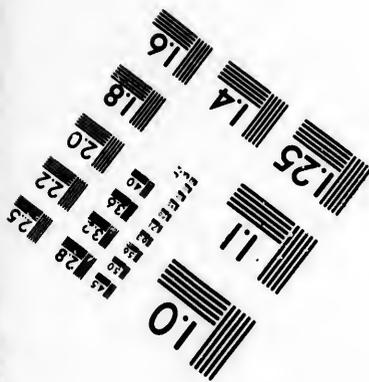
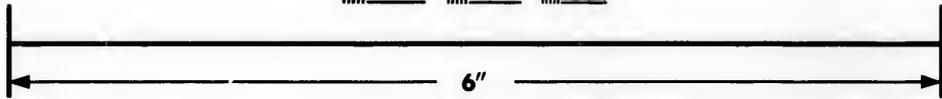
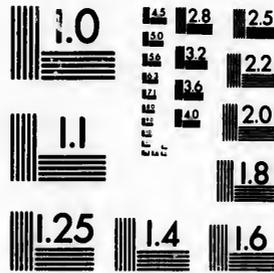


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires: Il y a des plis dans le milieu des pages.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			/								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

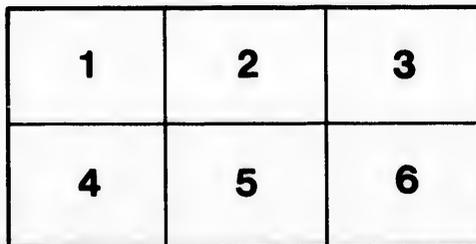
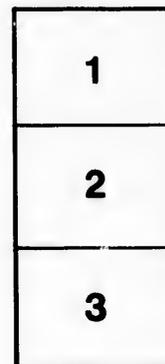
Douglas Library  
Queen's University

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Douglas Library  
Queen's University

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata  
to

peure,  
n à



32X

DU

OB

Chs J. GUITEAU

LE MEURTRIER

DU PRESIDENT GARFIELD

QUATRE ANS

DE PRISON



PENDU LE 30 JUIN 1881

A WASHINGTON, E. U.

**IMPOSSIBLE**

**D'ÉCHAPPER À L'ÉCHAFAUD**

**L'INFORTUNE GUTEAU**

**A PAYÉ DE SA VIE**

**LE TRIBUT DE SON CRIME**

**ET LA SOCIÉTÉ**

**EST VENGÉE**

D  
le  
fer  
ap  
Le  
ter  
fu  
av  
pr  
pa  
M.  
ell  
Av  
ve  
so  
da  
la  
M  
lic  
se  
m  
de  
de  
du  
de  
de

# ATTENTAT

A LA VIE

## DU PRÉSIDENT GARFIELD

Un attentat a été commis le 2 juillet contre le président Garfield, à la gare du chemin de fer Baltimore et Potomac.

Le prisonnier a été arrêté, immédiatement après avoir fait feu, par les officiers de la gare. Le crime a été commis dans la salle d'attente des dames, aussitôt après que Garfield y fut entré, marchant bras dessus bras dessous avec le secrétaire Blaine, et se préparant à prendre le convoi, qui était sur le point de partir. En entendant les deux détonations, M. Blaine se précipita dans la direction d'où elles venaient, dans le but d'arrêter l'assassin. Avant de l'avoir atteint, cependant, il revint vers le président, qu'il trouva gisant sur le sol. Les deux balles ont porté, la première dans le bras droit, et la seconde au-dessus de la cuisse droite, près des rognons.

On a transporté le président au "Executive Mansion," protégé d'une forte escorte de police. Deux compagnies de réguliers des casernes de Washington ont été appelées pour maintenir la paix. L'excitation la plus grande régnait partout. Les rues étaient remplies de curieux qui voulaient avoir des nouvelles du président. Le coup a été porté en présence de 50 à 60 dames.

Le président a été porté dans une chambre de la Maison Blanche, où il eût tout le con-

fort et les soins possibles. Personne n'était admis sur le terrain qui environne la maison. Tout autour de la clôture, se tenait une foule immense.

Un bulletin de la situation était donné toutes les demi-heures.

Le Dr Beckwith médecin du président, dit que les chances du Président de s'en réchapper étaient de plus en plus minces, et il se pouvait qu'il n'avait pas plus de douze heures de vie. L'impression générale à la Maison Blanche était que le président se mourait.

Les médecins disaient que le président Garfield ne pouvait survivre à ses blessures.

M. S. Shellabarger qui vient de laisser le président disait qu'il n'y avait absolument aucune espérance de le sauver, et qu'on attendait sa mort d'heure en heure.

La Lettre suivante a été trouvée dans la poche d'habit de Guiteau :

La mort tragique du Président était une triste nécessité qui assurera l'union du parti républicain et sauvera la république. La vie est un fluide, un rêve, et il importe peu qu'un homme la perde. La vie humaine est de peu de valeur. Pendant la guerre, des milliers de braves garçons l'ont perdue sans verser une seule larme. Je crois que Garfield était chrétien, et qu'il sera plus heureux au paradis que sur cette terre.

Ce ne sera pas plus douloureux pour Madame Garfield de se séparer de son mari de cette manière que par la mort naturelle. Il est exposé à partir en tout temps et de toute manière. Je n'avais aucun sentiment d'animosité contre le président. Sa mort était une nécessité politique. Je suis avocat, théologien, et

politicien, je suis le stalwart des stalwarts. J'étais avec Grant et nos autres compagnons à New-York pendant la cabale.

Je suis en possession de quelques documents pour le président Garfield, je les laisserai entre les mains de Byron, Andrews et de ses confrères journalistes, No 420, New-York avenue, ou tous les *reporters* pourront les voir. Je m'en vais en prison.

Une autre lettre a été trouvée sur la rue, peu après l'arrestation de l'assassin. Elle se lit comme suit :

Au général Sherman,

Je viens de faire feu sur le président. J'ai tiré plusieurs coups, afin de le faire partir aussi doucement que possible. Sa mort était une nécessité politique. Je m'en vais en prison. Veillez faire sortir vos troupes immédiatement et leur faire prendre possession de la prison sans délai.

Très-respectueusement, signé,

CHARLES GUITEAU.

M. Everett, de Dover, N. H., était dans la gare du Chemin de fer lorsque Guiteau a fait feu sur le président Garfield. C'est lui qui a donné les plus longs détails au sujet de cette tragédie.

Madame Garfield est arrivé à Washington samedi soir à 6.45 heures.

Guiteau se vantait d'avoir sauvé son pays. L'assassin est le fils de M. W. L. Guiteau, qui a résidé pendant plusieurs années à Freeport, Illinois.

Il a y vingt-cinq ans, Guiteau père, se fit admettre dans la société des libres penseurs du comté de Onéida. Il demeura à cet endroit pendant quelque temps, puis retourna à Freeport. Son fils fit partie de cette associa-

tion pendant plusieurs années, et finit par venir résider à Chicago. On le connaissait sous le nom de Charles Jules Guiteau. Il y a une couple d'années, il vint à Washington, où il donna des conférences religieuses. Ceux qui l'ont rencontré à cette époque disent que c'était un exalté.

Guiteau a bien dormi la première nuit, et le matin il s'est levé à bonne heure. En apprenant que sa victime n'était pas encore morte, il a paru désappointé, mais cependant, il a déclaré que M. Garfield n'en reviendrait pas et que ses blessures étaient mortelles.

Pendant les premières heures qui ont suivi son arrestation, Guiteau était très-excité. Il craignait d'être lynché.

Les membres du cabinet étaient présents lorsque les médecins se sont consultés.

Le Dr Reyburn a passé la nuit au chevet du blessé. Il conservait encore quelque espoir.

M. Lincoln, qui était à la Maison Blanche, fut péniblement affecté. Cet événement lui rappelait les circonstances qui ont accompagné la mort de son père, en 1865.

Le peuple était d'avis que l'assassinat de M. Garfield était l'œuvre d'un complot et que Guiteau a servi d'instrument dans cette occasion.

Les documents qu'il avait en sa possession démontrent qu'il était au nombre des *stahourts*. Il disait dans ces documents que la mort du président était nécessaire pour sauver le pays.

Bien que Guiteau n'a nommé personne dans ses lettres, on a deviné facilement qu'il avait des complices, et les autorités ont fait les démarches les plus actives pour les découvrir.

Des détachements de troupes montaient la

garde à la la Maison Blanche et personne ne pouvait y pénétrer, excepté pour affaires importantes. Une foule immense entourait la Maison Blanche.

Charles J. Guiteau, qui a fait feu sur le président, est connu à Chicago depuis une douzaine d'années, et il a toujours passé pour être privé de raison. Il a peut-être du sang français dans les veines, mais il a toute l'apparence d'un américain. Il porte ses cheveux lisses sur le front, ce qui lui donne un air étranger. Quand il se maria pour la première fois à Chicago, il se livra à la pratique de la loi. Il épousa une sœur de George Scoville, un avocat bien connu, et demeura dans les environs du carré Union.

Doué d'un tempérament incontrôlable, il devint bientôt une nuisance et Scoville dut lui refuser sa porte. Après avoir mené une existence précaire ici pendant quelques temps, il s'en alla à New York pour en revenir en 1876.

Il prétendait être converti en commençant des conférences sous le patronage de la *Société des Jeunes Hommes Chrétiens*, on le retrouva ensuite mêlé à un projet d'acquisition de l'*Inter-Ocean*, pour diriger cette feuille d'après le mode adopté par le *Herald* de New-York. Comme Guiteau n'avait point de capital disponible ni d'appui, il abandonna son plan pour retourner à ses habitudes de bohème. Sa réputation n'a jamais été des meilleures, et son nom a été accolé à plusieurs scandales tant enfin qu'il est tombé si bas, qu'on ne faisait plus de cas de lui. Il y a six mois, il disparut et n'a pas été revu depuis à Chicago.

ThurLOW Weed Barnes, du *Journal* d'Albany, dit que Guiteau est venu le trouver en octobre dernier, et lui a demandé de lui donner

l'occasion de parler en faveur du ticket national républicain. Guiteau dit qu'il était employé par le comité d'Etat républicain à New-York.

Le col. Rockwell, qui a veillé auprès du président, depuis 3 heures à 7 heures ce matin, dit qu'il a passé une nuit quelque peu agitée, mais qu'il a dormi de temps en temps. Il souffrait de douleur au pied. Le pouls, pendant cette période, a varié de 112 à 110. A 6.30 a. m. Madame Blaine est demeurée assise au près du président pendant la nuit.

Personne ici ne croit que le crime ait un sens politique. Madame Garfield continue à espérer que le président va en revenir. Plusieurs personnes désapprouvent le transfert du président du lieu où il a été blessé à la Maison Blanche.

Il est rumeur que Guiteau appartient à une société de conspirateurs. Comme on lui disait hier que le président souffrait beaucoup, il répondit : J'en suis très-chagrin ; je regrette de n'avoir pas tiré une balle de plus, j'aurais mis fin à ses souffrances. Il y avait six semaines que je méditais ce que j'ai fait, et c'est sur l'inspiration de Dieu que j'ai été forcé de le faire. Mes motifs sont patriotiques. Je suis seul responsable. Pas une âme sur terre n'en savait rien, que moi-même. Je ne craignais pas la punition. C'est le premier repos que je prends depuis six semaines ; car j'avais l'esprit continuellement obsédé de mon idée, et je ne pouvais dormir. Mon seul désir maintenant est que le président n'en revienne pas, et que mon acte ne devienne pas infructueux.

On a surveillé une femme inconnue qui a demandé à voir Guiteau hier.

MM. Macveag et Blaine paraissaient être sous l'impression qu'il existait une conspiration et ont chargé les officiers du service secret et les détectives de New-York de faire des recherches. L'avocat du district, Corkill, à une réunion du cabinet, a dit que Guiteau lui avait avoué où il avait pris l'argent pour acheter le pistolet, et de qui il attendait \$500

Le col. W. A. Cook, avocat spécial de district, dit qu'il a été rapporté que quelques personnes connaissaient l'intention de Guiteau.

Les préparatifs de Guiteau, le soin qu'il a eu de jeter des papiers qui pussent servir de base à un plaidoyer alléguant folie, prouvent qu'il était loin d'être fou.

Une lettre adressée à Guiteau a été reçue le 5 au soir, elle venait de Boston.

On a fait des recherches dans les registres du bureau de poste afin de constater si Guiteau a reçu des mandats comme on a lieu de le croire.

On a constaté que Guiteau avait touché le montant d'un mandat qui était fait payable en son nom.

Ce mandat a été émis par le bureau de poste de New-York, le 28 de mars, à Charles A. Boyon, en faveur de Charles J. Guiteau, et ce dernier en a touché le montant, \$25, le lendemain à Washington.

On a essayé de découvrir quel était ce Boyon et quel motif qui l'engageait à envoyer de l'argent à Guiteau.

## LE PROCÈS

---

Le procès de Guiteau commence le 14 novembre en présence du juge Walter S. Cox. Les avocats Charles G. Corkill, J. W. Paterson, E. B. Smith, Walter W. Davidge, sont pour la poursuite ; Georges M. Scoville, pour la défense. Le jury est accepté.

Durant que la voiture qui ramenait Guiteau de la prison à la cour, passait près du Capitole un homme à cheval s'est approché et a fait feu sur le prisonnier qui a été légèrement blessé et l'individu est disparu. Alors Guiteau s'est écrié : « Prevenez le major Brock afin qu'il fasse punir le misérable qui a attenté à ma vie. »

Le premier témoin est M. Blaine le secrétaire d'Etat, il a vu Guiteau tirer sur le président Garfield. Et plusieurs autres témoins au nombre de 30 prouvent que c'est bien Guiteau qui a attenté à la vie du Président. L'avocat de Guiteau fait appeler le docteur J. Rice de Minton, Wisconsin, qui devint en 1876, à la demande de Mde Scoville, sœur de l'accusé, il avait examiné ce dernier et constaté alors qu'il ne jouissait point de toute sa raison, il avait même conseillé à ses parents de l'envoyer dans une maison de santé.

Mde Lackwood, chez qui Guiteau avait pris pension, à Washington, pendant 5 semaines, dit qu'elle a cru que l'accusé était fou.

Voici la lettre que reçut le défendeur de Guiteau :

Milwaukee, 25 Nov. 1881.

A C. J. Guiteau, au juge Cox et au jury appelé à juger Guiteau.

Messieurs,

Nous vous avertissons par la présente que

ce le 14 no-  
alter S. Cox.  
W. Paterson,  
, sont pour la  
pour la dé-

menait Gui-  
sait près du  
est approché  
a été légè-  
paru. Alors  
z le major  
isérable qui

ne le secré-  
sur le prési-  
res témoins  
est bien Gui-  
Président.

docteur J.  
le, sœur de  
er et cons-  
de toute sa  
ses parents  
anté.

au avait pris  
semaines,  
fou.

fendeur de

Nov. 1881.

ry appelé à

ésente que

si Guiteau, l'assassin de Garfield, est acquitté de vous préparer à la mort et de dire adieu à vos amis. Nous sommes au nombre de mille ici et nous recrutons des partisans dans toutes les principales villes du pays ; nous comptons en recruter au moins 20 mille à New-York et dans l'Etat d'Iowa. Avez-vous jamais entendu parler de Don William. Notre but est de tuer Guiteau et il est impossible qu'il échappe à notre vengeance. S'il est acquitté ou si le jury déclare qu'il est fou, nous avons juré de nous rendre jusqu'à Washington pour lyncher l'assassin, ainsi que les jurés et le juge Cox. La justice outragée exige ce sacrifice pour la mort de M. Garfield, et protester contre la comédie qui se joue devant les tribunaux et la conduite ignoble du juge Cox, qui se moque de la loi. Un homme a manqué son but, mais il y en a des milliers qui n'ont pas encore mis la main à l'œuvre. Prenez garde. (Signé)

*Le Président des vengeurs de Garfield.*

Le « Garfield & Hancock Club », de Myersville, ont envoyé à Guiteau une boîte contenant une corde pour lui rappeler qu'il n'échapperait pas à la potence.

En entrant en cour, Guiteau a jeté un regard inquiet de tous côtés, puis il a adressé les paroles suivantes au juge :

« Pendant qu'on me conduisait ici ce matin, j'ai remarqué que la voiture cellulaire n'était pas escortée, comme auparavant, par un détachement de police. Si on me remettait en liberté aujourd'hui, je saurais protéger ma vie, mais puisque je suis prisonnier j'ai droit à la protection de la cour.

« Je suis exposé à être assassiné pendant le

trajet de la prison à la cour et je demande à la cour de faire escorter ma voiture cellulaire par des agents de police, car les gens qui ont des lubies ne sont pas tous morts, il suffit qu'il en reste un seul pour m'assassiner.

« Le nombre de mes amis augmente de jour en jour et je reçois un grand nombre de lettres de sympathies. Le seul danger que je redoute, c'est d'être assassiné pendant le trajet de la prison à la cour. »

Avant de procéder à l'examen des témoins, le juge Cox a dit qu'on avait remarqué hier, au cours des débats, que le prisonnier était entouré de nombreux gardiens, contrairement à la pratique suivie jusqu'à présent. Je répondrai, a ajouté le juge, que le prisonnier est sous la garde du marshall et non pas sous celle de la cour, et que c'est ce dernier qui a nommé les gardiens.

« Alors, a dit Guiteau, si le marshall refuse de faire son devoir, renvoyez-le et nommez en un autre. »

M. Scoville a lu la lettre suivante que Guiteau a écrite au sénateur Cameron :

« Je subis un procès où ma vie est en jeu et j'ai besoin d'argent. Comme vous, je suis dévoué à la cause des *stalwarts*.

« Vous avez une haute opinion du général Arthur, moi aussi. C'est moi qui, en obéissant à une inspiration d'en haut, l'ai fait président. Je vous prie de me prêter cinq cents dollars. Si jamais je sors de prison, je vous rembourserai cette somme, sinon, vous la porterez au compte des *Stalwarts*. »

« Le fait d'avoir adressé cette lettre à un homme qui lui était tout-à-fait inconnu n'indique-t-il pas que le prisonnier est fou ?

« Non, a répondu le docteur. Il a agi

comme par le passé lorsqu'il demandait de l'argent à des personnes qui ne lui devaient rien.

Le Dr Kempster, surintendant de l'hôpital d'un asile d'aliénés, a ensuite été appelé comme témoin, et a défini longuement ce qu'il entendait par insanité en citant plusieurs cas à l'appui de son opinion.

Guiteau l'a interrompu en disant : « Vous nous parlez de *cranks* ; parlez-nous d'Abraham et vos observations auront du bon sens. »

On a demandé au témoin comment se comporterait un individu qui se croirait inspiré de Dieu ?

Il a répondu que dans ce cas une personne agit sous l'impulsion du moment, sans calculer les conséquences de ses actes.

Guiteau—Vous ne vous accordez pas avec Abraham, docteur ; il a pris du temps pour faire ses préparatifs afin d'immoler son fils.

Le Dr Kempster a dit qu'il avait examiné Guiteau en prison et a relaté les conversations qu'il avait eues avec lui.

Il m'a dit, a ajouté le témoin, qu'il avait été inspiré comme les apôtres.

Je lui ai demandé s'il pensait que les apôtres étaient sains d'esprit ?

Cette question l'a embarrassé et il a fini par me répondre :

« Non, ils n'étaient pas sains d'esprit et s'ils eussent commis des actes contraires aux lois du pays qu'ils habitaient ils auraient été exonérés de tout blâme. »

M. Scoville s'est plaint de ce que la poursuite n'avait pas fait comparaître le détective McElfresh, parce qu'elle craignait, probablement, que son témoignage serait favorable à l'accusé.

M. Corkhill.—Nous avons fait comparaître l'agent de police qui a accompagné le détective McElfresh et l'accusé à la prison, pour quoi ne l'avez-vous pas questionné ?

M. Scoville a dit que ce témoin avait déclaré qu'il n'avait pas conversé avec le prisonnier, tandis que le détective McElfresh avait conversé avec lui pendant tout le trajet.

M. Scoville a répété que la poursuite avait supprimé toutes les preuves ayant trait à tout ce qui s'était passé pendant les deux semaines qui ont suivi la mort de M. Garfield.

Guiteau prenant alors la parole dit :

“ Ils ont envoyé des espions dans ma prison afin de me questionner. Je ne me suis pas entretenu longtemps avec eux, et je leur ai parlé de l'inspiration que j'avais reçue d'en haut. Aujourd'hui, on supprime ces preuves, ce qui démontre l'iniquité de la poursuite. Dieu Tout-Puissant punira tous les avocats de la poursuite. Porter prétend ~~être indisposé~~ depuis deux jours, et j'espère qu'il le sera plus longtemps. J'espère que le Seigneur l'enverra dans les régions infernales et qu'il enverra chercher Corkhill ensuite.”

M. Scoville a prétendu que l'accusé n'avait pas agi par vengeance, car s'il eût été mû par des motifs de cette nature, il n'aurait pu les dissimuler.

Le Dr A. E. MacDonald, surintendant de l'hôpital des aliénés de Ward's Island, N. Y., a décrit le genre de folie qu'on désigne généralement sous le nom d'insanité temporaire, c'est-à-dire lorsqu'un individu commet un acte qui fait supposer qu'il est fou, bien qu'il n'ait donné aucun signe d'aliénation mentale avant ou après avoir commis cet acte.

“ C'est justement mon cas, ” a dit Guiteau.

Le témoin a dit qu'il ne croyait pas à ce genre de folie et qu'il n'avait vu aucun cas de cette nature depuis qu'il pratiquait la médecine.

Le témoin est convaincu que Guiteau n'est pas fou, mais qu'il feint la folie.

La poursuite a fait comparaître d'autres experts pour compléter sa preuve. Ces témoins ont jugé qu'ils étaient convaincus que Guiteau était parfaitement sain d'esprit et qu'il ne faisait que feindre la folie.

Plusieurs autres médecins corroborent les témoignages précédents. Le Dr Hamilton, à qui Mr Scoville, l'avocat de Guiteau, dit qu'il s'était servi plusieurs fois, et à dessein, dans son témoignage, d'expressions qui démontraient qu'il voulait, à tout prix, faire condamner l'accusé.

Après quelques autres observations à ce sujet, M. Scoville a dit qu'un homme qui n'était pas sain d'esprit et qui commettait un crime ne devait pas être puni comme un criminel ordinaire. Si les jurés ont des doutes au sujet de l'état mental de l'accusé, ils doivent lui en donner le bénéfice.

En terminant il a dit que le sort du prisonnier était entre les mains des jurés, et qu'il s'en rapportait à leur intelligence et à leur honnêteté.

M. Corkhill a déclaré que la poursuite retirait l'objection qu'elle avait formulée et qu'elle ne s'opposerait pas à ce que l'accusé adressât la parole aux jurés. Nous ne voulons pas, a-t-il dit, faire naître une objection sur laquelle on pourrait s'appuyer pour demander un nouveau procès.

M. Reed a dit que M. Corkhill parlait com-

s'il était convaincu que l'accusé serait déclaré coupable. Je suis convaincu, et il a ajouté, que les jurés ne prononceront pas un verdict de culpabilité contre un lunatique! Le prisonnier a le droit d'adresser la parole aux jurés.

Le juge Cox a dit qu'il permettrait au prisonnier de prendre la parole.

Guiteau, en réponse à une question de M. Davidge, a dit qu'il ne demandait qu'une couple d'heures pour prononcer son discours.

Le docteur McDonald a été transquestionné de nouveau par M. Scoville au sujet de genre de folie désignée sous le nom d'insanité passagère. Il lui a demandé si, dans sa pratique, il n'avait jamais vu de cas de cette nature.

"Oui," a répondu le témoin, "j'ai connu un homme qui a été fou, une fois pendant 24 heures."

Et, a ajouté M. Scoville avec empressement : "Je suppose qu'il est devenu mieux ?"

"Non," a répondu le docteur, "il est mort."

Cette réponse a provoqué les rires de l'auditoire.

Le témoin a répété qu'il croyait que le prisonnier feignait la folie.

M. Davidge a dit que l'accusé devait être traité comme les autres criminels.

M. Scoville a fait remarquer alors que, plus que tout autre, il était importuné par son client.

"C'est parce que vous conduisez cette cause comme un imbécile. Si j'avais un bon avocat, je ne ferais pas d'observations aussi souvent."

Le juge Cox a ordonné que le prisonnier fût conduit au banc des accusés.

On a ouvert un passage à travers la foule,

et Guiteau a été conduit au banc des accusés. Une fois rendu là, il s'est écrié : "Je n'aurais pas peur de traverser les rues de Washington, car Dieu me protégerait comme il l'a fait jusqu'à présent. J'aime ce changement, car d'ici, je vois mieux ce qui se passe autour de moi."

Le Dr. Randolph Barksdate, surintendant de l'Asile des aliénés, près de Richmond, Virginie, a dit qu'il était présent lorsque le Dr Loring et le Dr Hamilton ont examiné l'accusé en prison, le 30 de novembre. Il a lui-même étudié sa conduite depuis le commencement du procès et croit qu'il est sain d'esprit, mais qu'il feint la folie.

Le Dr Callendar, surintendant de l'Asile des aliénés de l'Etat du Tennessee, a déclaré qu'il croyait que le prisonnier n'était pas fou. On a demandé au témoin, sous l'orme de question hypothétique, si une personne qui se croirait inspirée par Dieu de commettre une action quelconque, cacherait son dessein comme le prisonnier l'avait fait.

"Je ne crois pas," a-t-il répondu, "que Dieu ait jamais inspiré à quelqu'un de tuer son semblable."

Si une personne, sous l'effet d'une hallucination, se croyait inspirée d'assassiner le président des Etats-Unis, elle ne pourrait s'empêcher de faire connaître son intention par ses actes.

M. Scoville a adressé la parole aux jurés et leur a demandé un nouveau procès en faveur de Guiteau, ce qui n'a pas été accepté.

M. Scoville a fait publié une adresse au peuple américain disant qu'il a défendu Guiteau aussi habilement qu'il l'a pu, et qu'il était convaincu, plus que jamais, que celui-ci

était le jouet d'une illusion et qu'il obéissait à une influence plus forte que sa volonté.

Le défenseur de Guiteau termine en disant que si ses compatriotes croient que la lutte devant les tribunaux doit se prolonger, il faudra qu'on lui vienne en aide parce qu'il est à bout de ressources pour la continuer à ses propres frais.

Discours que Guiteau a lu aux jurés :

« La poursuite prétend que je suis un misérable, Scoville et Reed croient que je suis fou et je suppose que vous partagez leur opinion.

« J'étais certainement fou le 2 juillet lorsque j'ai tiré sur le président, et le peuple américain en général et vous-mêmes devez penser que je l'étais en effet. Était-il possible de commettre un acte plus insensé que celui que j'ai commis ce jour-là en me rendant à la gare du chemin de fer et en tirant sur le président des Etats-Unis ?

« Vous avez à décider si j'étais fou ou non au moment où j'ai tiré ; vous n'avez pas à vous occuper de mon état mental avant ou après ce moment-là. Par votre verdict vous devez déclarer si j'étais sain d'esprit ou non au moment où le coup a été tiré. Si vous avez des doutes à ce sujet, vous devez m'en accorder le bénéfice et m'acquitter, c'est-à-dire si vous doutez que j'ai agi comme agent de la puissance divine. Si j'ai obéi à ma propre volonté, je n'étais pas fou, mais si j'ai tiré, me croyant inspiré de Dieu, j'étais fou et vous devez m'acquitter. C'est comme cela que la loi a été interprétée dernièrement par la cour d'Appel de New-York. Cette décision renverse les règles établies depuis longtemps et c'est un grand pas dans la voie du progrès, digne du siècle où nous vivons.

il obéissait  
volonté.  
ne en disant  
ue la lutte  
rolonger, il  
parce qu'il  
continuer

urés :  
is un misé-  
je suis fou  
r opinion.  
illet lors-  
le peuple  
mes devez  
il possible  
que celui  
ndant à la  
ur le pré-

ou non  
vez pas à  
avant ou  
dict vous  
ou non  
Si vous  
vez m'en  
, c'est-à-  
ne agent  
éi à ma  
is si j'ai  
étais fou  
me cela  
ent par  
décision  
ngtemps  
progrès,

« Des personnages marquants parmi le peuple américain me considèrent comme le plus grand homme de l'époque ; ils croient à mon inspiration et que la Providence et moi avons épargné une autre guerre au pays. »

Après avoir adressé des remerciements à ses avocats, il fait l'éloge de M. Scoville, qu'il se propose de récompenser bientôt, Guiteau a aussi remercié le président du tribunal, les jurés, les employés de la cour et la presse américaine.

« La presse, a-t-il dit, exerce une grande influence et terrasse généralement ceux qu'elle attaque. Au commencement, elle m'a attaqué sévèrement, mais lorsqu'elle a su apprécier mes motifs, elle a changé d'opinion et aujourd'hui les journaux me traitent d'une manière impartiale. »

Le prisonnier a lu ensuite des extraits de sa déclaration que les journaux avaient déjà publiée. On s'apercevait qu'il était ému, et lorsqu'il a cité les paroles « J'ai toujours servi Seigneur et que je vive et que je meure, etc, » sa voix lui a manqué, et, malgré tous ses efforts, il n'a pu retenir un sanglot.

Il s'est couvert la figure de son mouchoir pendant quelques instants, puis, s'est essuyé les yeux, et a continué. Il a recouvré son sang froid si promptement que plusieurs personnes ont cru à une feinte de sa part.

Madame Scoville, la sœur de l'accusé, était très-affectée et pleurait à chaudes larmes.

Guiteau a continué sa lecture en faisant des observations de temps à autres. Il visait à produire de l'effet, prenant les poses et imitant les gestes de l'orateur. Il a dit aux jurés, d'un ton solennel :

« Je vous avertis, messieurs, que si vous

touchez à un seul cheveux de ma tête, aussi vrai que Dieu existe, une guerre sanglante détruira cette nation. Vous pouvez me faire mourir, mais je serai vengé un jour.»

Après que le juge Cox eut annoncé à la cour qu'il rejetait la motion en arrêt de jugement; présenter par Scoville, Corkhill se leva et demanda à la cour de prononcer la sentence. Le juge s'adressant au prisonnier lui dit : Levez-vous, avez-vous quelque chose à dire, pourquoi sentence de mort ne serait pas prononcée contre vous ?

Guiteau sans se lever : Je demande à Votre Honneur de retarder la sentence autant que possible. Le juge lui ayant répété la même question, Guiteau se leva pâle, mais les lèvres comprimées, et le désespoir peint sur ses traits il commença sa arrangue avec un grand calme, mais bientôt l'exaspération s'empara de lui et il s'écria, en frappant à plusieurs reprises sur la table : « Je ne suis pas coupable de l'accusation portée dans l'indictement. Mon acte a été l'acte de Dieu et Dieu y pourra, il ne permettra pas au peuple américain de l'oublier, il en fera son affaire et chaque officier de ce gouvernement depuis l'Exécutif jusqu'à cet huissier sans en excepter, tous les membres de ce jury et tous les membres de cette cour éprouveront la force de son bras et la nation américaine nagera dans le sang si l'on me conduit à l'échafaud.

« Les Juifs crucifièrent le Galiléen qu'ils méprisaient, ils triomphèrent pendant un temps, mais à la destruction de Jérusalem, le Tout-Puissant prit sa revanche. Je suis ici l'homme de Dieu. Tuez-moi si vous voulez, je suis l'homme de Dieu et l'ai été dès le commencement. »

Le  
faits  
mor  
ait p  
G  
de v  
ces  
pas  
Tou  
part  
sult  
ce s  
sur  
ver  
à ce  
ma  
pen  
lui  
qua  
pro  
et j  
au  
l'a  
les  
qu  
ma  
ma  
qu  
les  
de  
ga  
de

Le juge passa alors en revue les principaux faits de la cause puis prononça la sentence de mort qui se termine par ces mots : Que Dieu ait pitié de votre âme.

Guiteau s'écria alors : « Que Dieu ait pitié de votre âme, je préfère ma place à celle de ces jurés et de votre honneur. Je ne crains pas la mort, je suis l'homme de Dieu et le Tout-Puissant maudira tout ceux qui ont pris parti contre moi dans ce procès. Il n'en résultera que du bien de la mort de Garfield et ce sera là le verdict que la prospérité rendra sur mon inspiration. Je me soucie guère du verdict, je préférerais mille fois ma position à celle de ceux qui m'ont traqué jusqu'ici.

« J'aurai un nom grandiose dans l'histoire, mais ce misérable Corkill aura forte affaire pendant toute l'éternité, là où le diable est à lui préparer une place. J'irai à la gloire quand Dieu m'y appellera, mais je resterai probablement plusieurs années sur cette terre et je m'installerai à la maison Blanche, je connaît mon affaire et le Seigneur la connaît aussi. Il me retirera d'entre vos mains avec l'aide de deux ou trois bons ayocats et tous les diables de l'enfer ne peuvent me nuire. »

Le prisonnier continua sur ce ton pendant quelque temps et pour le faire taire, le député marshall lui ferma la bouche avec ses mains, mais sans l'intervention des autres officiers qui se saisirent de sa personne et lui mirent les menottes, le marshall en aurait vu 50 chandelles.

Guiteau a été conduit en prison où il a été gardé jour et nuit.

M. Scoville a reçu de Saint-Louis, un offre de \$5,000 pour le corps de Guiteau.

Une maison de Philadelphie, qui a inventé

un procédé pour empêcher les viandes de se corrompre, se propose d'enlever le corps de Guiteau, aussitôt après l'exécution, de le soumettre à ce procédé et de l'exposer ensuite aux Etats-Unis et en Europe. La moitié de la recette serait donnée à la famille de l'assassin.

## L'EXÉCUTION

Guiteau a été très-agité durant la dernière partie de la nuit du 30 juin ; il n'a pu dormir plus de 20 minutes à la fois. Vers le matin, ses forces étant à bout, il s'endormit profondément. Il se leva quelques minutes après cinq heures, et déjeuna avec appétit à 6.30 heures ; son déjeuner se composait de beef-steack, d'œufs, de pommes de terre et autres plats.

Lorsque le geôlier lui apporta son déjeuner dans sa cellule, Guiteau lui dit de ne pas manquer de lui apporter à dîner à 11 heures. Hicks qui passa la nuit à la prison, fut mandé à la cellule ; en le voyant entrer, le prisonnier se leva et s'entretint avec lui sur des sujets religieux. A 8 heures, Hicks revit le prisonnier. Ce dernier exprima le désir de prendre un bain, et demanda à son directeur spirituel d'aller voir l'échafaud. Il lui demanda aussi de prier le directeur de la prison, de s'arranger de manière à ce que la trappe s'ouvre, autant que possible, quelques minutes après-midi. Il manifesta aussi une grande anxiété au sujet des accidents qui pourraient arriver, et il insista pour que Hicks visitât

l'éch  
En  
avaie  
gues  
voul  
faud  
favor  
l'Eva  
lirai  
l'exé  
aura  
tom  
son  
quel  
deux  
cons  
cada  
peu  
lule  
les  
A  
bait  
gran  
ba  
assi  
G  
se p  
de p  
per  
ind  
loig  
Son  
inc  
men  
affa  
pen  
l'éc  
A

l'échafaud et vit à ce que tout soit en ordre.

Ensuite il remit au Dr Hicks les livres qui avaient été ses compagnons pendant ses longues heures de solitude. Il dit à Hicks qu'il voulait qu'il fit la première prière sur l'échafaud, disant qu'il lirait ensuite son passage favori de la bible, le 10ème chapitre de S. Jean l'Évangéliste et qu'il prierait, ensuite qu'il lirait son poème « simplicité ». Il voulait que l'exécution fut préparée de façon que lorsqu'il aurait prononcé son dernier mot, la trappe tombât. John W. Guiteau est arrivé à la prison à neuf heures et y fut suivi au bout de quelques minutes par le gardien Crocker. Ces deux derniers eurent avec le Dr Hicks une consultation quand à la disposition de son cadavre : à neuf heures le prisonnier prit un peu d'exercice dans le corridor près de sa cellule, sa démarche était rapide au point que les gardiens avaient peine à le suivre.

A dix heures, Guiteau voulut prendre un bain. On transporta dans sa cellule une grande cuvette remplie d'eau fraîche et emballée. Personne autre que son gardien n'a assisté à son bain.

Guiteau était nerveux en se déshabillant et se plongea dans le bain. Le gardien surveillait de près tous ses mouvements. Guiteau s'en apercevant lui dit que la seule raison qui l'avait induit à demander un bain, était le désir d'éloigner de lui la pensée de sa mort prochaine. Son agitation augmentant, ses mouvements incertains, ses manières distraites et le tremblement de sa voix firent croire au gardien qu'il affaiblissait rapidement. Plusieurs officiers pensaient qu'il serait incapable d'exécuter sur l'échafaud le programme qu'il avait annoncé.

A 9 heures, les officiers de la prison firent un

examen minutieux de l'échafaud, et chacun reçut ses instructions. Un sac rempli de sable, pesant 160 livres fut attaché à la corde, la trappe fut ouverte et l'épreuve fut déclarée satisfaisante. A 10 hrs Hicks et John W. Guiteau allèrent aussi visiter l'échafaud en compagnie de Crocker. Le frère du condamné monta sur l'échafaud, examina la corde et tous les appareils avec une attention minutieuse.

Quantité de messages ont été reçus à la prison, l'un entre autres venant de New-York dans lequel il demandait le cadavre de Guiteau pour l'exposer en public au bénéfice de la « Young man's Association. »

Le Dr Hicks n'a pas fait attention à cette demande, deux femmes de la communauté d'Oneida ont demandé les boutons de l'habit que Guiteau portera sur l'échafaud.

L'ordre de la marche à l'échafaud a été fixé ce matin, il était comme suit : Le gouverneur et un de ses officiers, suivis du Dr Hicks, puis du prisonnier sous la garde des constables Coleman et Woodward.

A dix heures, 70 policemen sous le commandement du capitaine Vernon et des lieutenants Boteler Grey et Austin arriveront à la prison et furent postés le long du chemin en dehors de la prison.

A onze heures, Guiteau s'occupa à copier sur le papier sa prière qu'il devait faire sur l'échafaud.

Contre toute attente, à onze heures Madame Scoville arriva à la prison et demanda d'être admise auprès de son frère ; elle était très-excitée. On lui refusa sa demande à moins que Guiteau lui-même manifestât le désir de la voir, Guiteau voulut aller à sa rencontre, mais il se ravisa et dit qu'il préférerait laisser la chose entre les mains de Crocker.

Son  
encore  
d'une  
un pâ  
pain r  
resta  
en so  
nier r

Qu  
perdi  
Hick  
hrs, c  
tion.  
se re  
Hick  
lule.  
atten  
de la  
redo

A  
l'arr  
Les  
Croc  
Hick

A  
sonn  
ça à

A  
lère  
son

Gui  
L  
ver

livi  
G

d'u  
par  
ha

Son dîner lui fut ensuite servi et il mangea encore avec appétit. Son dîner consistait d'une livre de viande bouillie, du beefsteack, un pâté aux pommes de terre, 4 morceaux de pain rôti et un quart de livre de café. Il ne resta presque rien de tout ce menu. Hicks, en sortant de la cellule, déclara que le prisonnier n'entretenait pas la moindre crainte.

Quelques minutes avant le midi, Guiteau perdit toute contenance et fondit en larmes. Hicks essaya en vain de le calmer. A 11.30 hrs, on commença les préparatifs pour l'exécution. A 11.50 un détachement d'artilleurs se rengea de chaque côté de la rotonde. Hicks priait alors avec Guiteau dans sa cellule. Le prisonnier était très nerveux ; en attendant le bruit des mousquets sur les dalles de la rotonde, il tressaillit, et ses sanglots redoublèrent.

A 12.05 p. m., Crocker donna lecture de l'arrêt de mort de Guiteau dans sa cellule. Les seules personnes présentes étaient Crocker, l'assistant gouverneur, Rush et Hicks.

Après la lecture de l'arrêt de mort, le prisonnier se calma, et se retournant il commença à mettre de l'ordre dans ses habits.

A 12.27 les portes de fer du corridor roulerent sur leurs gonds ; et le gouverneur fit son apparition, et quelques instants après, Guiteau partait pour l'échafaud.

La lugubre procession s'avancait lentement vers l'échafaud ; Guiteau avait la figure livide, et ses traits étaient contractés.

Guiteau escalada environ douze des degrés d'un pas aussi ferme que possible dans une pareille circonstance. Avant d'arriver au haut de l'escalier, il faiblit un instant, et

deux officiers le soutinrent. Le condamné fut placé immédiatement en arrière de la trappe, la figure tournée du côté des assistants.

Le capt. Coleman se tenait à sa droite ; Robert Strong à sa gauche, et Woodward en arrière. 250 spectateurs environ se trouvaient sous les yeux de Guiteau.

Après que Guiteau eut jeté un regard sur la foule, les derniers préparatifs furent achevés et le révd. Hicks prononça une prière à haute voix. Durant cette prière Guiteau se tint debout la tête inclinée. Il prononça ensuite d'une voix ferme les paroles suivantes :

« Je vais lire un texte choisi du livre de la Vérité, S. Mathieu, chap. 28 v. 41.

Il ouvrit alors une bible et lut à haute voix. Hicks mit ensuite entre les mains de Guiteau le manuscrit qu'il avait préparé. Après avoir manifesté quelque agitation, le prisonnier s'adressa à la foule, et dit :

« Je vais maintenant vous lire ma dernière prière avant de mourir. » Et il commença sa lecture comme suit :

« Ma prière de mourant sur l'échafaud.

O Père je m'en vais maintenant vers vous qui êtes mon Sauveur. J'ai accompli l'œuvre que vous m'aviez confié, et je ne suis que trop heureux de retourner à vous.

Le monde n'apprécie pas encore ma mission, mais vous la connaissez. Vous savez que vous m'avez inspiré l'idée de faire disparaître Garfield, et qu'il n'en est résulté que du bien. C'est là la meilleure preuve que cette inspiration venait de vous, et j'ai prouvé dans mon livre que tous peuvent lire, que vous aviez inspiré cette action pour laquelle je suis aujourd'hui assassiné. Je sais que par cet acte, ce gouvernement et cette nation en-

courro  
Juifs  
votre  
divine  
améri  
manière  
cette  
ment  
justifi  
que v  
rable.

Je  
dans  
chef  
enfer  
Juge  
viole  
grinc  
un co  
elle  
bien  
natio

Le  
grat.

l'a fa  
son  
votr  
et vo  
mau

Adie  
A  
ses  
ter  
héra

S  
der  
adie  
ta l

courront votre inimitié éternelle, comme les Juifs l'ont encourue pour avoir mis à mort votre fils, mon Sauveur, et je sais que votre divine loi de rétribution frappera la nation américaine et mes meurtriers, de la même manière que les Juifs. Le Diable inspire cette nation. La conduite de son gouvernement et de ses journaux à mon égard vous justifiera quand vous les maudirez. Je sais que votre divine loi de rétribution est inexorable.

Je prédis donc à cette nation qu'elle nagera dans le sang et que mes meurtriers depuis le chef de l'Exécutif jusqu'au bourreau, iront en enfer. Vos lois sont inexorables. O Vous, Juge Suprême, maudissez les hommes qui violent vos lois. Qu'ils gémissent et qu'ils grincent des dents. La presse de ce pays aura un compte sévère à vous rendre, O Père Juste ; elle demandait mon sang à grands cris, eh bien, que mon sang retombe sur elle, sur cette nation et sur ses officiers.

Le président Arthur est un lâche et un ingrat. Son ingratitude envers l'homme qui l'a fait ce qu'il est aujourd'hui et qui a sauvé son parti, lui méritera une sévère sentence de votre part. Père juste vous me connaissez, et vous savez que je vais à vous sans aucun mauvais vouloir contre aucun être vivant. Adieu, vous, habitants de la terre.»

Après cette lecture, il promena de nouveau ses regards sur la foule, puis il se mit à chanter d'un ton triste et plaintif, des versets incohérents et qui n'offrent aucun intérêt.

Son chant terminé, Hicks lui donna une dernière bénédiction et Guitau lui fit ses adieux. Le bourreau lui lia les jambes, ajusta le nœud, lui couvrit la figure du bonnet

noir, puis tout-à-coup la trappe s'ouvrit et Guiteau fut lancé dans le vide. Il était alors 12.40. Le corps fit un demi-tour sur lui-même, mais ce fut tout. Pas le moindre mouvement des membres ne fut perceptible.

Le pouls cessa de battre quatorze minutes après la chute du corps.

Après qu'une demi-heure se fut écoulée, le cadavre fut descendu dans un cercueil, et les médecins déclarèrent que le cou était rompu.

### APRÈS L'EXÉCUTION

Un médecin éminent qui a examiné attentivement le cerveau de Guiteau, déclare qu'il n'y a rien trouvé d'anormal.

Le Dr Hartigan dit que l'état de la membrane du cerveau peut faire naître des doutes dans l'esprit de plusieurs personnes, quant à lui, il a souvent remarqué la même chose chez les personnes qui n'avaient jamais été soupçonnées d'être atteintes d'aliénation mentale.

Le Dr Macdonald dit que le cerveau ne présente aucune trace de maladie ; il ne pouvait être en meilleur état et ne pèse qu'une demi-once de moins que le poids ordinaire. L'examen qu'il a fait confirme l'opinion qu'il a toujours exprimée sur la condition mentale de Guiteau. Le cerveau indique jusqu'à un certain point, la condition mentale d'une personne.

Le corps de Guiteau a été inhumé le lendemain sous l'un des corridors de la prison et il ne recevra pas d'autre sépulture. D'après

la loi  
de d  
été e

D  
Scov  
frais  
on l

Jo  
l'inh  
gran

En  
de l  
ded

res.  
pris  
lieu

san  
tea

pris  
ma  
sup  
sist  
gou

de  
Ja  
ne

ait  
du

re  
cé  
or

N  
pl

la loi, le gouverneur de la prison a le droit de disposer des corps des criminels, qui y ont été exécutés.

Dans le cas de Guiteau, sa sœur, madame Scoville, n'a pas les moyens de se charger des frais de son inhumation, quand bien même on lui aurait livré le corps de son frère.

John Guiteau n'a pas osé se charger de l'inhumation, sachant que, malgré les plus grandes précautions, le corps serait enlevé. En conséquence le général Crocker a décidé de faire inhumer les restes de Guiteau en dedans des murs de la prison. A quatre heures, le cercueil, porté sur les épaules de six prisonniers, a été transporté de la chapelle au lieu de l'inhumation et descendu dans la fosse sans aucune cérémonie religieuse. John Guiteau, M. Hicks et plusieurs employés de la prison étaient présents. Vers quatre heures, madame Scoville est arrivée à la prison et a supplié le gouverneur de lui permettre d'assister à l'inhumation de son frère, mais le gouverneur de la prison a refusé.

---

Enfin, le dernier acte est terminé, et le rideau est tombé. Ce fut une terrible tragédie. Jamais assassinat fut plus exécuté ; on s'étonnera encore pendant longtemps que Guiteau ait échappé à l'application de la terrible loi du Lynch. Il n'a que la pénalité de la loi.

L'infortuné a payé sa dette, et il est à désirer que son nom cesse de rester au rang des célébrités contemporaines. Assez longtemps on a parlé de lui, qui ne le méritait guère. Nous avons déjà que trop de ces réputations plus qu'avariées, qui créent des impressions

dont on ne retrouve que trop, plus tard, les funestes effets.

Deux fois, les Etats-Unis ont échappé aux catastrophes qui auraient pu résulter de l'assassinat.

Nous nous félicitons de ce que le bon sens du peuple a réproché, méconnu, ignoré le but que se proposaient ces sanguinaires écervelés.

C'est une démonstration de plus en faveur du bon sens pratique du peuple américain.

Beaucoup d'incidents se rattachent au procès Guiteau, qui ne sont pas réellement louables ; on aimerait mieux oublier ces traits particuliers à une race originale, quoi qu'elle en dise. Cela s'oubliera et se reformera.

Dieu et l'avenir pourront seuls faire connaître les mobiles de cet acte en même temps inqualifiable et inexplicable.

FIN.

Il f  
Il f  
Su  
Pa

Ins  
Po  
Po

Pa

A  
Vo  
Et  
Di

Me  
Me  
Me  
Me

## COMPLAINTE DE GUTEAU

---

*Sur l'air : Je me voyais au milieu de ma course.*

### 1er COUPLET.

Il faut mourir, aujourd'hui il faut mourir  
Il faut mourir, mes jours sont limités  
Sur l'échafaud la mort je dois subir  
Par vous, bourreau, je dois être exécuté.

### 2me COUPLET.

Inspiré de faire disparaître Garfield  
Pour obéir je l'ai assassiné  
Pour cette œuvre aujourd'hui l'on m'as-  
[sassiné  
Par Dieu un jour mon sang sera vengé.

### 3me COUPLET.

A vous jurés, qui m'accusez coupable  
Vous autres aussi un jour Dieu jugera  
Et de ma mort vous êtes responsables  
Dieu Tout-Puissant un jour vous punira.

### 4me COUPLET.

Merci Scoville, merci de tes sacrifices  
Merci mon frère, merci de tes secours  
Merci ma sœur, merci de tes services  
Merci amis, je vous quitte pour toujours.

COMPLAINTE DE GUILLEAUME

Le jour de la mort de mon seigneur

1er COUPLET

Il faut mourir aujourd'hui il faut mourir  
Il faut mourir mes jours sont finis  
Sur l'échafaud la mort je dois attendre  
Par vous Seigneur je dois être exécuté

2me COUPLET

Dieu de Dieu de Dieu de Dieu  
Pour ce que j'ai assassiné  
Pour cette que j'ai assassiné  
Par Dieu en jour mon sang sera vengé

3me COUPLET

A vous jurez qui m'accusés coupable  
Vous autres qui en jour Dieu jurez  
Et de ma mort vous êtes responsables  
Dieu Tout-Puissant en jour vous punira

4me COUPLET

Merci Seville merci de la souffrance  
Merci mon Dieu de la souffrance  
Merci ma Seigneur de vos services  
Merci mais je vous prie pour toujours

II  
II  
Sur  
Par  
  
Pou  
Pou  
Pou  
  
Par  
  
A  
V  
Et  
Dien  
  
M  
M  
M  
M

